

A PROPOS DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

SUR

LE SÉJOUR DE MOLIÈRE A LYON.

Nous avons publié, dans notre dernière livraison, un acte de mariage du 29 avril 1655, concernant deux acteurs de la troupe de Molière. Nous savons de source certaine que ce document, dont la découverte est due aux patientes recherches de M. Brouchoud, avocat à la cour Impériale, n'est pas le seul que possèdent nos archives sur le séjour de Molière à Lyon.

Dans la séance du Comité d'archéologie, tenue le 8 janvier dernier, notre jeune collègue a résumé l'ensemble de ses découvertes qu'il a eu l'heureuse idée de rattacher à une étude générale et approfondie sur les origines du Théâtre à Lyon. Le XVIII^e siècle a été cependant un peu succinctement traité; mais l'auteur s'est vu pressé de terminer son travail par la publicité donnée dans *le Salut Public* du 7 décembre 1864 et dans des *Revue parisiennes* à divers actes qu'il avait communiqués.

Nous ne commettons aucune indiscrétion en donnant un aperçu de l'intérêt qu'offre cette étude nouvelle.

D'abord ce n'est pas aux Archives de la Ville, comme l'a inséré le *Salut Public*, que l'acte de mariage du 29 avril 1655 a été trouvé par M. Brouchoud. Il existe à l'Hôtel de Ville, en dehors du fonds des Archives communales proprement dites, un bureau dit de l'état-civil. C'est là que sont déposés tous les registres de l'état-civil du 1^{er} arrondissement et tous